



**APRES LES RESULTATS ELECTORAUX DU 28 MARS,
LE GOUVERNEMENT PEUT-IL ETRE ENCORE SOURD
A NOTRE EXIGENCE DU RETABLISSEMENT DES 550 POSTES ?**

Pendant des mois, le gouvernement Raffarin a refusé de répondre aux revendications de toutes les catégories de salariés. A l'inverse, appliquant les injonctions de l'Union Européenne, il a mis en place une réforme scélérate sur les retraites, attaqué les droits des chômeurs et des intermittents, et supprimé massivement des postes de titulaires dans la Fonction publique, en particulier dans la Recherche. La sanction vient de tomber !!!

Et maintenant ? Le (nouveau ?) gouvernement va t-il enfin décider de rétablir les 550 postes de titulaires ITA et chercheurs comme l'ont réclamé les Directeurs démissionnaires et des dizaines de milliers de manifestants ces derniers mois ? Aucun tour de passe-passe budgétaire ne permettra d'esquiver cette question.

L'enjeu est clair. Le gouvernement a décidé de supprimer le tiers des postes libérés dans les EPST par départ en retraite en 2004, soit 550 postes ITA et chercheurs. A l'INRA, cette proportion passe à la moitié (111 postes). Au CA de l'INRA, le représentant du ministère du Budget a annoncé que cette politique devrait se poursuivre au moins jusqu'en 2007, c'est à dire durant la période des départs massifs en retraite des personnels. Le gouvernement entend ainsi changer radicalement la structure de l'emploi dans la recherche publique pour aboutir à une précarisation généralisée de TOUTES les catégories, avec une multiplication des CDD sur projets à court terme. Cette mesure est inacceptable pour la masse des jeunes diplômés, quel que soit leur niveau (doctorants, BTS, CAP-BEP, ...). Elle est aussi **très lourde de menaces pour la carrière des personnels en place**, le nombre de promotions étant directement lié au nombre de recrutements. Le nombre déjà dérisoire de promotions 2004 glisserait alors vers le néant !

La CGT-INRA adresse une question à tous les personnels, comme aux organisations syndicales de toute la recherche et des universités : **Dès lors que cette mesure n'est pas annulée et que ces 550 postes ne sont pas rétablis en préalable, quel peut être le sens réel d'un débat sur l'avenir de la recherche publique ?** Un tel débat ne pourrait de fait se situer que dans le cadre de l'acceptation de la précarisation des emplois comme cadre structurant la recherche publique, comme d'ailleurs le revendiquent ouvertement les protagonistes de l'appel « *Du Nerf* » (Prix Nobel ayant tous fait leur carrière comme titulaires dans la recherche publique !) qui prônent également les salaires individuels au mérite. La Direction du CNRS revendique d'aboutir à un taux de 16% de CDD tandis que la Direction de l'INRA fait mine de se poser la question pour y répondre que « c'est déjà la réalité ». Pour notre part, CGT-INRA, nous n'acceptons pas cette « réalité » là, largement fabriquée par les mesures de réductions budgétaires et d'emplois statutaires des gouvernements successifs.

Par ailleurs, tous les ingrédients d'une restructuration d'ampleur sont déjà pré-établis :

- décentralisation et transfert d'un statut d'Etat vers les collectivités territoriales des personnels TOS de l'Education Nationale (Techniciens et Ouvriers de Service- l'équivalent statutaire de nos Techniciens et Administratifs),
- mise en place de pôles régionaux « d'excellence » (quid des autres ?),

- mise en place d'un nouveau système de gestion des finances de l'Etat (la fameuse LOLF) où l'INRA se retrouverait essentiellement avec des EPIC,
- volonté de transformation des organismes de recherche en agences de moyens,

Alors de quoi devrait-on discuter ? De comment accompagner de la meilleure manière possible des mesures déjà décidées, et sur lesquelles le gouvernement n'entend pas renoncer si l'on en croit ses déclarations après la sanction électorale ?

Le Bureau National de la CGT-INRA se félicite de la convergence des déclarations des Assemblées Générales des personnels de nombreux centres INRA et des considérants de la lettre ouverte lancée par les collègues de Montpellier : **le préalable à toute discussion sérieuse et loyale, c'est le rétablissement des 550 postes et la remise des crédits récurrents a minima au niveau de ceux de 2002.**

Il invite les personnels à se réunir en Assemblées Générales dans tous les Centres pour réitérer encore plus fortement ces exigences en direction du gouvernement et du Président de la République. **Il propose que les Assemblées Générales se saisissent de toutes les opportunités d'un blocage administratif complet de l'INRA** : non seulement appui aux DU démissionnaires mais décision de bloquer concrètement toutes les instances administratives prévues dans la prochaine période : CTP, Conseil d'Administration, Conseil Scientifique, Conseils de Département et de Centres, CAP, CCDR, CCHS, CNFP,... et refus ouvert de participer à la pseudo-consultation lancée par la Direction générale de l'INRA.

La CGT-INRA s'adresse aussi à la CFDT et à la CFTC pour refuser de participer à ce CTP du 30 Mars 2004 censé lancer la consultation INRA. Elle a également demandé à la Direction Générale le report des CAP. Certains pourraient s'inquiéter des conséquences d'un tel report mais, la démission administrative des DU entraînera inévitablement des différences de traitement entre les agents. Peut-on accepter que ces CAP se tiennent normalement dans une situation où la diminution drastique des promotions découle directement des suppressions d'emplois ? Le report des CAP ne lèsera aucun des agents à promouvoir, les promotions se faisant au titre d'une année donnée avec effet rétroactif.

Si le gouvernement reste toujours sourd à nos revendications, quel autre moyen que d'amplifier encore plus notre mobilisation dans les Centres, mais aussi dans la rue ?

Le 1^{er} Avril les personnels TOS et d'autres secteurs de la Fonction Publique (Equipement, Agriculture, ...) manifesteront pour demander aux députés de refuser de voter leurs transferts vers les collectivités territoriales. Le service public de la Recherche et de l'Enseignement supérieur est particulièrement menacé par l'attaque libérale, par la précarisation des emplois. Les jeunes chercheurs, les personnels de la Recherche et de l'Enseignement supérieur doivent y prendre toute leur place également le 3 Avril. La CGT-INRA invite les personnels INRA à se joindre aux cortèges, les questions soulevées rejoignant largement les nôtres.

Courant Avril, le gouvernement, si cela reste toujours d'actualité, entendait réunir l'ensemble des organisations syndicales pour un «Grenelle de l'emploi scientifique ». L'intersyndicale Recherche-Enseignement supérieur appelle les personnels à se saisir de ce moment pour manifester massivement pour le rétablissement des 550 postes. La CGT-INRA se prononce pour qu'à cette occasion soit organisée une manifestation nationale de tous les acteurs de la Recherche.

Fait à Paris le 29 mars 2004